

Activité 3

Gestion des endroits à risque

 **UCLouvain**

Institut de recherche santé et société

**fondation
contre
le cancer** 



Equipe de recherche :

Vincent Lorant - vincent.lorant@uclouvain.be

Pierre Laloux - pierre.laloux@uclouvain.be

Audrey Delaire - audrey.delaire@uclouvain.be

Contact pour informations :

Pierre Laloux

GSM : 0494/31.86.44

E-mail : pierre.laloux@uclouvain.be

I. Fiche récapitulative de la troisième session

Objectif de la session

- Retour sur l'activité 2 : qu'est-ce qui a pu être mis en place à la rentrée ? Le ROI a-t-il été validé par les instances ? Les nouvelles mesures/sanctions ont-elles été communiquées à l'ensemble de la communauté scolaire ?
- Troisième activité :
 - o Identifier les lieux où fumer et vapoter persiste.
 - o Réfléchir collectivement à des moyens de transformer ces lieux de manière constructive.
 - o Renforcer la visibilité du règlement par une signalisation cohérente et positive.

II. Pourquoi ?

Une fois le cadre réglementaire clarifié et communiqué, il est important de veiller à ce qu'il soit effectivement appliqué, en particulier dans les lieux où les comportements à risque subsistent. L'un des défis majeurs est de s'assurer que les espaces scolaires — à l'intérieur comme aux abords de l'établissement — soient cohérents avec le message d'une école sans tabac.

Laisser des lieux où l'on fume et vapote sans intervenir peut donner un signal ambigu à l'ensemble de la communauté éducative. À l'inverse, transformer ces espaces permet de rendre l'environnement scolaire plus accueillant et clarifier le cadre réglementaire.

Cette activité propose des pistes concrètes pour **identifier et transformer** les lieux à risque. Elle encourage une démarche participative, en s'appuyant sur l'expertise collective des membres de la communauté scolaire.

III. Contenu de la session 3

Retour sur l'activité précédente

- Prendre le temps de répondre aux questions concernant la session précédente
- Prendre note des avancées réalisées en début d'année
- Être à l'écoute des facilités et difficultés rencontrées dans la communication avec la communauté scolaire

Activité 3 : gestion des lieux à risque de fume et de vapotage

1. Identification des lieux à risque

Dans un premier temps, il s'agit d'**identifier les endroits de l'établissement où le tabagisme ou le vapotage est observé**. Cela peut inclure des lieux :

- Historiquement associés à la consommation de tabac (ex. anciens fumoirs, cendriers encore présents),
- Ou utilisés « en cachette » par certains élèves ou membres du personnel.
- Il est aussi nécessaire d'inclure les lieux extérieurs à l'école (parcs, ...) où les élèves et membres du personnel fument ou pourraient être tentés de déplacer leur comportement de fumeur.

La première étape consiste à obtenir une vue globale de l'école. La deuxième étape consiste à marquer les endroits que les membres de la task-force identifient comme étant problématiques.

Conseils pour l'animateur :

- *Matériel* : tableau vert/blanc (+craie/stift) ou interactif. Alternativement, une feuille A4 peut faire l'affaire.
- *Explication de l'activité* :
 - a. Demander à un participant de faire une **esquisse du plan de l'école et de ses alentours**. Les autres membres de la task-force peuvent compléter les zones oubliées.
 - b. En groupe, **marquer les endroits où le tabagisme persiste**. Il est aussi nécessaire **d'anticiper des endroits où les fumeurs pourraient déplacer leur comportement**, et de les marquer également. Il est important, pour cette étape, de consulter des personnes qui fument.
- *Durée* : 25 min

2. Transformation de lieux à risque

Une fois les lieux identifiés, l'objectif est de réfléchir à des **façons de transformer leur fonction sociale**, pour les rendre plus cohérents avec les objectifs de prévention. Nous proposons de structurer cette réflexion autour de **trois axes complémentaires** :

- **Lieux d'information** : affiches, messages et supports visuels pour contrer les idées reçues sur le tabac (cf. activité 1). Un rappel des sanctions encourues est aussi un moyen de dissuader le tabagisme en ce lieu.
- **Lieux d'aide** : affichage de contacts utiles (tabacologues, numéros d'aide, ressources pour arrêter).

- **Lieux ludiques et participatifs** : activités interactives (ex. calcul du coût du tabac, quiz, ...).

Des idées créatives peuvent émerger du groupe pour enrichir ces propositions !

Conseils pour l'animateur :

- *Matériel* : tableau vert/blanc (+craie/stift) ou interactif. Plusieurs feuilles A4 pour faire des premiers jets des affiches.
- *Explication de l'activité* : trouver des supports et contenus selon les trois axes de transformation de lieux proposés.
- *Durée* : 60 min

Avant toute transformation :

- Retirer les éléments incitatifs (cendriers, ...).
- Rappeler les règles via une signalétique claire (voir point 3).
- Impliquer les membres du personnel dans l'application cohérente du règlement, y compris ceux qui utilisent ces lieux.

Voici deux exemples d'affiche :



Pour assurer l'efficacité durable des supports de communication, il est essentiel de réfléchir à leur résistance, tant face aux intempéries qu'aux risques de vandalisme. Au-delà du choix de matériaux solides et adaptés (plastification, panneaux solides...), la démarche de co-création avec les élèves joue un rôle clé : en les impliquant dans la conception et en les préparant à l'arrivée de ces supports, on renforce leur appropriation et leur respect. Cette participation active favorise non seulement la pérennité des outils, mais contribue aussi à développer un sentiment de responsabilité collective et un environnement scolaire plus engageant.

3. Signalisation

Même si elle ne suffit pas à elle seule à faire respecter une règle, la signalisation a une fonction importante : elle **rappelle le cadre** à toutes les personnes présentes sur le site scolaire. Une bonne signalétique :

- rend les attentes explicites,
- soutient les adultes dans leur rôle de rappel du règlement,
- empêche l'argument du "je ne savais pas".

Nous recommandons l'utilisation des supports mis à disposition gratuitement par **Générationssanstabac**, disponibles ici : <https://www.generationssanstabac.be/signalisation-gratis>



IV. Jeu d'école

Afin qu'une majorité de la communauté scolaire soit au courant des actions menées par ce groupe de travail, il peut être intéressant de rappeler l'existence du projet. Une manière ludique et engageante d'y parvenir serait d'organiser un quiz impliquant toute l'école. Ce quiz permettrait à chaque élève de tester et enrichir ses connaissances sur le tabagisme et le vapotage, en favorisant une réflexion collective. Pour renforcer la motivation, les classes pourraient s'affronter : la classe obtenant les meilleurs résultats remporterait une récompense !

V. Ressources supplémentaires

Un des leviers pour protéger efficacement vos élèves contre le tabac et la nicotine est de veiller à ce que leur **environnement scolaire reste libre de toute exposition** à ces produits. Pourtant, de nombreux commerces continuent à vendre des produits tels que les cigarettes, cigarettes électroniques ou autre produits à base de tabac, à des mineurs, ce qui est interdit depuis 2019. En outre, la vente de cigarettes électroniques jetables, particulièrement prisées par les adolescents, est interdite depuis le 1^{er} janvier 2025. Cette interdiction n'est pas toujours appliquée strictement non plus. **Si vous faites face à des commerces** voisins qui **exposent vos élèves au commerce de ces produits**, nous vous suggérons de prendre contact avec Mathieu Capouet (mathieu.capouet@health.fgov.be) qui, au sein du SPF santé publique, est responsable de l'application de la législation en matière de vente de produits issus de l'industrie du tabac.

Les élèves qui consomment du tabac ou qui vapotent peuvent rencontrer davantage de difficultés à respecter les règles de l'école en matière de prévention du tabagisme. Afin de les soutenir à cet égard, nous vous proposons de faire appel à un tabacologue. Ce professionnel de la santé peut accompagner les jeunes dans leur réflexion autour de leur consommation, les aider à renforcer leur autonomie face à l'addiction et leur proposer des pistes pour envisager un arrêt. Martial Bodo est tabacologue à l'Institut Jules Bordet et accompagne déjà des groupes d'élèves dans plusieurs écoles. Voici ses coordonnées si vous envisagez une collaboration avec lui : martial.bodo@gmail.com ou 0497/108100.

VI. Tâches à effectuer pour la prochaine session

- Créer les supports avec contenus tels que discutés lors de la session
- Les imprimer et les afficher dans les endroits identifiés

VII. Carnet de bord pour la réunion interne

Ce carnet de bord a pour objectif de vous accompagner lors de la réunion en interne que vous mettrez en place à la suite de cette troisième activité. Prenez le temps de le remplir car il sera utile à l'équipe de recherche lorsqu'elle viendra vous proposer la quatrième activité.

Date	
Durée de la réunion	
Nombre et profil des personnes présentes à la réunion (ex : élève, professeur, direction)	
Points abordés lors de la réunion	
Sur une échelle de 1 (très mauvais) à 5 (très bon), comment évaluez-vous le climat de la réunion ?	
Remarque(s) ?	





UCLouvain

Institut de recherche santé et société

fondation
contre
le cancer 

UCLouvain - Institut de Recherche Santé et Société (IRSS)
Clos Chapelle-aux-Champs 30/B1.30.15
1200 Woluwe-Saint-Lambert